



Comité de défense des
Hôpitaux publics de Dole

Info-flash

N°23 - 3 mai 2021

Comité de défense des hôpitaux publics de Dole

SPECIAL DEFENSE DE LA CHIRURGIE CONVENTIONNELLE

Depuis plus d'un an et demi, le maintien de la chirurgie conventionnelle à l'hôpital Pasteur est au cœur de toutes nos actions pour la défense du service public hospitalier. Retour sur l'historique de cette bataille, pour gagner!

DECEMBRE 2019 : Le cadeau de Noël de l'ARS

Le comité révèle que la chirurgie conventionnelle est menacée.



Des candidatures de chirurgiens n'ont pas été retenues, ni même reçues par l'ancien directeur de l'hôpital. Le maire dans les colonnes de la Voix du Jura assure « *n'être pas informé d'un tel scénario sans toutefois affirmer qu'il n'existe pas, attirant l'attention des docteurs sur la responsabilité des patients qui sont de plus en plus nombreux à se rendre dans les cliniques privées ou les CHU de Dijon et Besançon plutôt que vers l'hôpital local* »

FEVRIER 2020 : lancement de la pétition sur internet.

Assemblée Générale du comité. Après avoir posé une question orale à l'assemblée nationale, le député Sermier se dit « *rassuré par la réponse du ministre* » (qui n'a parlé que de la chirurgie ambulatoire !)

7 AVRIL 2020 à l'occasion de la journée européenne

de la santé, le comité demande à l'ARS « *des assurances sur le maintien de la chirurgie conventionnelle et exige du matériel de protection (masques, etc.) pour tout le personnel soignant pour pouvoir faire à la crise et la réalisation de tests systématiques pour le personnel ; Une réelle réouverture du service de réanimation (actuellement en mode dégradé) qui doit rester en place après cette crise sanitaire avec tous les moyens nécessaires ; Le maintien du service de chirurgie conventionnelle et le recrutement de nouveaux chirurgiens ; La réouverture des lits, des services, le rétablissement des postes supprimés qui ont réduit les capacités de notre système de santé qui n'est plus en mesure de répondre à la crise ; La revalorisation des salaires des personnels ; Une enveloppe de 30 Mo d'euros pour les investissements nécessaires à l'hôpital Pasteur, suite au rapport de la chambre régionale de comptes.* »



Les soignants disent « MERCI »

400 personnes

17 JUIN 2020 : Le comité remet au Sous Préfet 3 500 pétitions

pour le maintien de la chirurgie conventionnelle

30 JUIN : Signature de pétitions Place Grévy à Dole.

JUILLET : Le comité écrit à toutes les communes

de l'arrondissement de Dole et leur propose d'adopter au conseil

municipal une délibération pour soutenir nos hôpitaux publics, reprenant les thèmes de la déclaration du 7 avril.

14 OCTOBRE 2020 dans une conférence de presse le comité annonce que 26 communes ont adopté la délibération...

28 JANVIER 2021 nouvelle conférence de presse et appel à manifester le 4 février. Le comité

révèle que l'appel d'offres concernant les nouveaux blocs opératoires ne concernent que la chirurgie ambulatoire. Dans les colonnes du Progrès, le Directeur de l'hôpital déclare « *ne pas pouvoir assurer le maintien de la chirurgie conventionnelle.* »

4 FEVRIER 2021 : Rassemblement à l'hôpital, avec citoyens en couverture de survie, élu.e.s et personnels avec leurs syndicats (CGT et CFDT).



17 FEVRIER : Le comité écrit au ministre de la santé

et des solidarités, Olivier Véran pour demander le maintien de toute la chirurgie avec copie adressée aux parlementaires du Jura.

8 MARS 2021 : Le conseil municipal de Dole

vote la délibération déjà adoptée par 70 communes.

8 AVRIL 2021 : le Jury qui devait choisir l'architecte pour la construction des nouveaux blocs opératoires repousse sa décision à l'automne ; la sénatrice MC Chauvin relaie la délibération des communes auprès du ministre de la santé.

Fin avril 2021 : Déclarations dans la Presse : JB Gagnoux, maire de Dole dans la Voix du Jura déclare : « *Je ne raisonne pas en termes de conventionnelle ou pas...Ce que je veux c'est maintenir les actes du quotidien, les actes basiques type vésicule biliaire, appendicite, jambe cassée, opération de la hanche ainsi que la chirurgie d'urgence.* ». C'est ce qu'on appelle de la chirurgie conventionnelle ! Et Le Dr Assad, chirurgien : « *Pour attirer un chirurgien, il faut un vrai projet...Il note aussi « que l'hôpital n'a pas donné suite à plusieurs candidatures de chirurgiens ces dernières années.»*

1^{er} mai 2021 : 83 communes ont adopté la délibération. Démocratie sanitaire ? L'ARS doit nous entendre !



CE QUE JE PEUX FAIRE CETTE SEMAINE : Diffuser ce bulletin, contacter ma mairie si elle n'a pas encore délibéré.

A la semaine prochaine !

